



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

# confluences

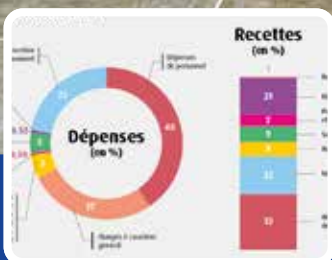
Champ-sur-Drac

N° 91  
AVRIL 2022



## L'Assemblée des Jeunes Chenillards : portraits

Page 9



Budget prévisionnel 2022  
de Champ-sur-Drac  
Page 14



Une chasseuse de trésors  
à Champ-sur-Drac  
Page 22



# Confluences n° 91



Résultats du concours photo en page 23

P. 4	Projets municipaux
P. 6	Infos mairie
P. 7	Travaux et aménagements
P. 8	Éducation, Enfance & Jeunesse
P. 12	Environnement
P. 14	Finances
P. 16	Culture
P. 18	Médiathèque
P. 19	Sport et vie associative
P. 20	CCAS
P. 22	Du côté de chez nous
P. 23	Concours photo
P. 24	Retour en images
P. 26	Expressions politiques

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE  
DE CHAMP-SUR-DRAC - N° 91

**Directeur de la publication :** Francis DIETRICH

**Responsables de la rédaction :** Hugo LEGRIS,  
Ingrid CHARROPPIN, Gaby VITINGER et Louane  
GUERRIN

**Contacts :** communication@ville-champsurdrac.fr

**Conception graphique :** Pi COMM, Grenoble

**Crédits photos :** Adobe Stock / Associations /  
Gaby VITINGER / Service «Éducation, Enfance  
& Jeunesse» / Renée Brouet / Sandrine  
Cadoret / Dimitri Baude / Ferbus Christelle

**Impression :** Press Vercors, Saint-Marcellin

**Dépôt légal :** avril 2022

**Tirage :** 1 700 exemplaires

Remerciements à toutes les personnes qui  
ont contribué à l'illustration et à la rédaction  
de ce numéro.

## Édito

Madame, Monsieur,

Avant toutes choses, je voudrais dire ma reconnaissance à tous les chenillard(e)s qui se sont mobilisés de manière significative dès les premiers jours de la crise en Ukraine. Les différentes collectes de dons ont été de réels succès et je salue un tel élan de solidarité.

La une de ce numéro met en avant notre Assemblée des Jeunes Chenillards (AJC), un sigle qui en dit long sur la volonté de cette nouvelle instance. La municipalité est très fière de l'implication de ces jeunes citoyens qui, espérons-le, prendront la relève dans un futur proche. Découvrez dans ce journal le portrait des 13 membres de cette assemblée.

Des pages de ce Confluences printanier sont aussi consacrées au budget : bilan 2021 et budget 2022. Nous vous expliquerons aussi pourquoi l'équipe municipale a choisi de mettre en place un Plan pluriannuel d'investissement, une étape nécessaire pour la concrétisation des grands projets municipaux.

Par ailleurs, la saison se prête aux sorties en plein air et nous sommes ravis de vous annoncer l'inauguration dans les prochaines semaines de deux sentiers pédestres qui vous permettront de découvrir le patrimoine de notre ville et sa nature très riche. Aussi, Champ-sur-Drac accueillera cette année, la Fête de la nature, organisée en partenariat avec l'Adice. Notre flore et notre faune seront donc à l'honneur.

La saison culturelle 2021/2022 se clôturera avec brio et sous le signe du théâtre professionnel et amateur. Nous sommes heureux de vous proposer des spectacles originaux comme les Solos et avons hâte d'aller voir les représentations des Chantiers théâtre.

Enfin, nous espérons, grâce à notre environnement serein, rendre un peu plus douce, la vie de la famille ukrainienne que nous avons accueillie dans notre ville.

Bien à vous,



Le Maire,  
**Francis Dietrich**



# Les sentiers pédestres

**I**nitiée avec l'ancienne équipe municipale, la nouvelle équipe, forte de sa sensibilité environnementale, a poursuivi l'idée et l'a menée à son terme. Après plusieurs mois d'identification et de valorisation de sentiers sillonnant notre territoire, de nouveaux chemins pédestres balisés se dévoilent enfin. Découvrez les richesses du Connexe et des coteaux au travers ces deux chemins qui s'offrent à vous. Le 10 juin 2022, jour de l'inauguration, officialisera l'ouverture au public de ces sentiers.

## L'ouverture des deux sentiers pédestres se concrétise !

Dans la politique d'amélioration menée pour l'accessibilité des lieux de vie, de liens entre les quartiers, la vision globale ne s'arrête pas qu'au maillage urbain tel que le cheminement rue des Gonnardières, le cheminement restauré de la rue Général Delestraint ou autour du plan d'eau. La municipalité continue aussi sur le sud de la commune, du Grand verger au chemin du Cloud, mais pour cela, il faut que les services compétents consultent les nombreux propriétaires avant que la commune puisse créer ce sentier souhaité par les habitants de la plaine mais aussi par tous les chenillards. Champ-sur-Drac a un passé culturel, industriel, environnemental riche et il nous faut créer un cheminement urbain racontant cette histoire, afin

de la transmettre aux générations futures. Ce travail se fera en partenariat avec les commissions culture, environnement, communication, « sport et vie associative »

À la vue de ce que nous vivons chaque jour, nous avons tous besoin de sortir de notre quotidien, de rechercher des sensations douces et naturelles, de détente ou encore de fraîcheur l'été.

Pour cela, la mairie a souhaité rendre possible au plus grand nombre, aux familles, de se promener sur des sentiers répertoriés et sûrs. Des sentiers des collines avoisinantes et du Connexe déjà connus sur la commune seront finalement repérés sur un panneau indicateur de départ situé au plan d'eau.

Des coteaux au Prieuré St-Michel, en passant et peut-être en s'attardant sur notre beau village surplombé par notre emblème historique qui est la tour datant du XIIe siècle, l'équipe municipale s'engage dans une politique ouverte vers la nature, l'environnement, le sport et le bien-être pour tous, la famille et le rapprochement des générations.

### Parole de l'élu



**Thierry Procacci,**  
Conseiller délégué  
au sport et vie  
associative

« Nous sommes ravis que 2 sentiers de randonnée soient finalement accessibles et balisés pour le plus grand nombre ! Prochaine étape du projet : un sentier urbain qui mettra en valeur notre histoire aux multiples facettes ».

### Date à retenir

Le 10 juin inauguration  
des sentiers, plus d'infos :  
[www.ville-champsurdrac.fr](http://www.ville-champsurdrac.fr)

# UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT POUR CHAMP-SUR-DRAC

**A**ujourd'hui, la plupart des collectivités territoriales doivent faire mieux, mais avec moins de ressources et de recettes. Il faut donc optimiser les dépenses et les prioriser correctement pour qu'elles répondent aux besoins des administrés. Ainsi, le développement de projets d'envergure du mandat actuel, telles que la nouvelle école maternelle et la rénovation de la mairie, a incité notre municipalité à mettre en place un plan pluriannuel d'investissement (PPI).

## Qu'est-ce qu'un plan pluriannuel d'investissement ?

Il s'agit d'un outil financier et politique interne (n'est pas voté en conseil municipal) qui dresse la liste de l'ensemble des projets et actions de sauvegarde et de gros entretiens pluriel du patrimoine communal programmés par la majorité municipale pour la ville et des financements qui leur sont attribués chaque année.

Il s'agit aussi d'un vrai outil de gestion financière. Par nature évolutif, il est actualisé et ajusté selon les évolutions de l'environnement économique, technique et juridique.

Il permet une lisibilité totale des « feuilles de route » pour les 5 années à venir (engagement des actions et phasage, « priorités » politiques).

Le plan pluriannuel d'investissement s'avère alors un outil de pilotage budgétaire très efficace. Les élus peuvent obtenir une analyse transversale et prévisionnelle des besoins en investissement de leur commune. Il devient plus simple d'arbitrer, de prioriser, de rationaliser et d'éviter les doublons. Les délais des projets peuvent donc s'étaler sur plusieurs années, avec des crédits inscrits sur un échéancier. La dépense publique peut alors enfin répondre aux besoins sur le long terme de la collectivité locale.

## Comment mettons en place un plan annuel d'investissement ?

1. Les élus doivent appréhender les capacités financières de la collectivité ;
2. ils dressent ensuite la liste des projets d'équipements et/ou de sauvegarde du patrimoine envisagés pour assurer à la commune un développement optimal ;
3. les services évaluent les premières dépenses et recettes nécessaires à la réalisation de ces projets ;
4. les élus définissent alors les opérations d'équipements prioritaires, avec un phasage dans le temps par exercice budgétaire, au regard de :
  - la politique fiscale mise en œuvre
  - le niveau de dépenses nécessaire au fonctionnement des services publics
  - le niveau d'endettement pouvant être supporté par la collectivité.

## Pour conclure

### Parole de l'élu



**Sylvie Chabany,**  
Adjointe  
aux finances,  
à l'éducation  
et jeunesse

« La ville a fait le choix d'une politique d'investissement à long terme afin de garantir aux Chenillards l'aboutissement de chaque projet tout en maîtrisant les dépenses et en maintenant une qualité de service à tous les niveaux »

## UN CHOIX QUI RÉPOND À UNE TRIPLE LOGIQUE

### 1. Logique de pilotage

- Priorisation des projets du mandat
- Estimation des coûts d'investissements à venir
- Suivi des réalisations et des projets à venir de la collectivité

### 2. Logique opérationnelle

- Lisibilité budgétaire accrue
- Outil d'arbitrage budgétaire
- Enrichissement de l'information financière
- Programmation opérationnelle des projets

### 3. Logique financière

- Outil d'aide à la décision et à la construction des budgets primitifs
- Outil de programmation à moyen terme de l'activité des services
- Outil de simulation financière à moyen terme



# Infos Mairie

## RECENSEMENT CITOYEN :

Chaque Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport), du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile. Le recensement citoyen doit se faire à compter de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit.

**Cette démarche est personnelle et obligatoire, elle vous permettra :**

- d'obtenir une attestation de recensement, pour toute inscription à un examen (BEP,

Baccalauréat...) ou à un concours administratif en France, avant l'âge de 18 ans,

- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

**Renseignements auprès de votre mairie :**

affaires.generales@ville-champsurdrac.fr  
04 76 68 48 86  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



**Nouvelle élue : Josette Paio**

Suite à la démission du conseiller municipal, Jérôme SERRAILLE pour raisons personnelles, Josette PAÏO, suivante sur la liste de la majorité, est désormais conseillère municipale à sa place. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

RUYNAT Théa  
LE 23 NOVEMBRE 2021

MILLIEX GUYON Eléna  
LE 9 DÉCEMBRE 2021

GRAVIER Romy  
LE 17 DÉCEMBRE 2021

FORTE Isaline  
LE 20 DÉCEMBRE 2021

SABATIER Nino  
LE 30 DÉCEMBRE 2021

BORDAGE Florée  
LE 12 JANVIER 2022

JOSSE Zoé  
LE 14 FÉVRIER 2022

CORSO Marley  
LE 20 FÉVRIER 2022

PISANT Maël  
LE 24 FÉVRIER 2022

TAMAR DJEBBAR  
Abdelmomèn et  
Abdelmonaïm  
LE 16 MARS 2022

PROLA Alice  
LE 22 MARS 2022

### DÉCÈS

TARRICONE Cyrille  
LE 31 JANVIER 2022

VILLARD Michel  
LE 10 FÉVRIER 2022

RODRIGUEZ Jean-Pierre  
LE 07 MARS 2022

GILIOLI Albert  
LE 11 MARS 2022

PAULETTE JACQUET  
LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022

## HOMMAGE POSTHUME À PAULE JACQUET 1930-2022



À l'initiative de la création de la bibliothèque et soutenue par Albert Ripert (ancien maire de Champ-sur-Drac) Paule Jacquet a été responsable de la bibliothèque municipale de 1977 à 1995.

Passionnée et volontaire, toujours disponible, elle a su motiver l'équipe avec laquelle elle travaillait.

En 1988, Albert Ripert lui décerne la médaille communale pour la bibliothèque.

En 1989, l'espace de la bibliothèque s'agrandit et Paule peut développer des activités : accueil des classes, animations culturelles (expositions, le festival du conte...). Paule ouvre un atelier reliure d'art en 1990 et un atelier intercommunal de réparations de livres en 1994.

Membre de la commission culturelle municipale, jusqu'en 2006 mais aussi du collectif culturel et du club philatélique (Arkéma), c'est une travailleuse acharnée, exemplaire et exigeante mais aussi d'une grande amabilité.

En 1995 elle prend sa retraite de responsable de la bibliothèque, mais elle reste bénévole au sein de l'équipe jusqu'en 2006. Elle continue aussi ses activités au sein de l'atelier reliure d'art où les participants fêteront avec elle ses 80 ans en 2010.

Paule Jacquet a fortement contribué au fil des années, à la professionnalisation de notre bibliothèque. Elle nous a quittés le 1<sup>er</sup> avril dernier. La municipalité lui rend hommage et la remercie pour ses engagements et son bénévolat au sein de notre ville.

## MA PROCURATION

### Bientôt les législatives !

Si vous n'êtes pas présents pour voter, pensez au nouveau dispositif en ligne : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

## LES DÉLIBÉRATIONS

Vous pouvez consulter toutes les délibérations qui ont été votées en 2020 et 2021 sur le site Internet de la mairie [www.ville-champsurdrac.fr](http://www.ville-champsurdrac.fr), dans la rubrique : "Votre mairie > Les délibérations".

# Travaux et aménagements

## QUOI DE NEUF ?

### Cimetière du Sert : sécurisation d'une partie du mur

**Période des travaux :** mi janvier - mi février 2022

**Coût des travaux :** 90 000 euros TTC

**Objectifs :** Une partie du mur du cimetière du Sert présentait des signes de fissures et de déversement. Par anticipation, il a donc été décidé de réaliser des travaux de renforcement et de sécurisation sur la partie du mur concerné (environ 30 mètres de long). Le mur en pierres d'origine datant de 1830 a été sérieusement épaulé grâce à la construction d'un mur supplémentaire en béton armé réalisé en L (partie sous la chaussée). Ces travaux de prévention permettront de garantir la solidité du mur du cimetière pour de nombreuses années.



Avant



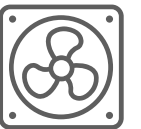
Après

### Salle Navarre : au frais pour les mois chauds !

**Période des travaux :** février 2022

**Coût des travaux :** 55 000 euros TTC

**Objectifs :** Le déroulement des spectacles à la salle Navarre pendant les mois chauds devenait très désagréable pour les spectateurs. Ainsi, cet hiver des travaux pour le rafraîchissement de la salle ont été effectués. Il a été installé une centrale de traitement de l'air qui insuffle un air rafraîchi. Cette machine qui produit de l'air froid diminue de manière notable la température. Les artistes et surtout les spectateurs pourront finalement assister de manière plus confortable aux événements à Navarre. Afin de maîtriser la dépense énergétique, ce système sera mis en service essentiellement lors des spectacles.



### UN NOUVEAU VÉHICULE VERT POUR LE SERVICE TECHNIQUE 100% ÉLECTRIQUE !

En février dernier, la mairie a reçu un nouveau véhicule « propre » dédié essentiellement à l'entretien des bâtiments de la ville. Rappelons que notre ville dispose de l'un des parcs automobiles les plus performants du territoire métropolitain en termes de consommation énergétique (lire aussi Bilan énergétique - Confluences Janvier 2022). Ainsi, ce nouvel investissement (subventionné par la région) nous permettra de continuer vers nos objectifs de réduction d'émission de CO2.





# Chantiers jeunes / Animation 2022



**LAURIE SOLA SERANO,**  
RESPONSABLE ÉDUCATION,  
ENFANCE ET JEUNESSE  
**NOUS ÉCLAIRE**

## Quel accompagnement concret est proposé aux jeunes à partir de 16 ans ?

Nous proposons de découvrir le monde du travail avec un atelier « lettre de motivation, rédaction de CV » et des ateliers de développement personnel et de gestion des émotions en contexte professionnel et personnel. Ensuite, nous organisons un entretien de recrutement avec un jury composé de professionnel avec un retour immédiat pour faire un bilan.

## Une fois passées ces étapes à quoi peut-on accéder ?

### Intégrer l'équipe d'animation

La possibilité d'avoir un contrat d'engagement éducatif (forfait journalier) et de vous aider à passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) financé à hauteur de 50% par la collectivité sous conditions et sous convention.

### Participer aux chantiers jeunes

La possibilité d'avoir un premier contrat de travail pour une semaine sur la base d'une rémunération SMIC horaire. Cela vous permet de financer vos projets, vos envies et de découvrir le monde du travail !

### VOICI QUELQUES EXEMPLES DE GRANDS CHANTIERS PRÉVUS POUR CET ÉTÉ 2022

#### Juillet et Août

**Peinture/aménagement :** écoles, cantine, ALSH, vestiaire, gymnase, désherbage stade et Grand Verger...

#### Août

**Entretien des espaces verts :** la cure, l'église, chemin du Prieuré Saint-Michel-de-Connexe...

## « ÊTRE ADOS EN 2022 » : LE THÈME DU NOUVEAU PROJET JEUNES

Dans la continuité du projet « art-adolescence » de l'année précédente, le groupe se dirige cette fois sur la découverte du 7ème art ! Le service jeunesse souhaite continuer d'apporter une éducation artistique et culturelle à l'ensemble des jeunes fréquentant l'action jeunesse que ce soit dans le projet et durant les vacances scolaires, en ayant pour thème principal : L'image de soi, « être ados en 2022 ». Le fil rouge de cette année sera de permettre la réalisation un court métrage en répondant à cette question : **quel message je veux laisser de mon adolescence à Champ-sur-Drac aux futures générations ?**

Durant toute l'année, les jeunes du projet pourront découvrir grâce à l'intervention de professionnels les métiers associés : acteurs, producteurs, scénaristes, réalisateurs, stage acting...

# L'Assemblée des Jeunes Chenillards :



## 1,2,3 PORTRAITS !

**M**ercredi 9 février s'est déroulé dans la salle du conseil municipal le premier rassemblement du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes de Champ-sur-Drac : l'Assemblée des Jeunes Chenillards (AJC). Tous les membres de cette assemblée, composée de 13 enfants et jeunes entre 9 et 14 ans, étaient présents à ce premier rendez-vous officiel. Ils ont choisi ensemble la périodicité de leurs rencontres et le jour : tous les mois/mois et demi, le lundi soir dans les locaux de la Tour des 4 saisons. Leur premier conseil a eu lieu le lundi 14 mars où ils ont commencé à travailler sur le règlement intérieur et la charte de l'AJC.

**Il est temps maintenant de présenter ces jeunes citoyens en herbe : 1, 2, 3 portraits !**



**Léa**

Age : **12 ans**  
Classe : **6<sup>ème</sup>**

**Quand je serai grande, je serai :** travailler avec les animaux ou youtubeuse  
**Si j'étais un animal, je serais :** le loup car c'est mon animal préféré  
**Le mot qui me représente le mieux :** bagarreuse, gentille, courageuse



**Clément B**

Age : **9 ans**  
Classe : **CM1**

**Quand je serai grand, je serai :** escaladeur  
**Si j'étais un animal, je serais :** une tortue  
**Le mot qui me représente le mieux :** grand



**Clément M**

Age : **10 ans**  
Classe : **CM2**

**Quand je serai grand, je serai :** président de la république  
**Si j'étais un animal, je serais :** un crocodile  
**Le mot qui me représente le mieux :** gentil et intelligent



**Cécile**

Age : **12 ans**  
Classe : **6<sup>ème</sup>**

**Quand je serai grande, je serai :** actrice ou coiffeuse  
**Si j'étais un animal, je serais :** le cheval ou le loup  
**Le mot qui me représente le mieux :** débrouillarde, active, petite, courageuse





**Emma**

Age : 11 ans  
Classe : 6<sup>ème</sup>

**Quand je serai grande, je serai :**  
travailler avec les enfants  
ou les animaux  
**Si j'étais un animal, je serais :**  
un chien  
**Le mot qui me représente**  
**le mieux :** drôle



**Éline**

Age : 10 ans  
Classe : CM2

**Quand je serai grande, je serai :**  
biologiste de l'environnement  
**Si j'étais un animal, je serais :**  
une raie Manta  
**Le mot qui me représente**  
**le mieux :** gentille



**Ève**

Age : 13 ans  
Classe : 5<sup>ème</sup>

**Quand je serai grande, je serai :**  
animatrice ou esthéticienne  
**Si j'étais un animal, je serais :**  
une girafe  
**Le mot qui me représente**  
**le mieux :** gentille



**Angel**

Age : 14 ans  
Classe : 5<sup>ème</sup>

**Quand je serai grand, je serai :**  
concessionnaire automobile  
**Si j'étais un animal, je serais :**  
un éléphant  
**Le mot qui me représente**  
**le mieux :** gros mangeur



**Manon**

Age : 14 ans  
Classe : 3<sup>ème</sup>

**Quand je serai grande, je serai :**  
maître-chien ou auxiliaire vétérinaire  
**Si j'étais un animal, je serais :**  
un tigre  
**Le mot qui me représente**  
**le mieux :** créative



**Faustine**

Age : 10 ans  
Classe : CM2

**Quand je serai grande, je serai :**  
infirmière  
**Si j'étais un animal, je serais :**  
une chouette  
**Le mot qui me représente**  
**le mieux :** ponctuelle



**Enzo**

Age : 10 ans  
Classe : CM2

**Quand je serai grand, je serai :**  
cuisinier  
**Si j'étais un animal, je serais :**  
un loup  
**Le mot qui me représente**  
**le mieux :** ironique



**Coline**

Age : 9 ans  
Classe : CM1

**Quand je serai grande, je serai :**  
coiffeuse ou vétérinaire  
**Si j'étais un animal, je serais :**  
un loup ou un lion  
**Le mot qui me représente**  
**le mieux :** « taquineuse », blagueuse



**Léandre**

Age : 9 ans  
Classe : CM1

**Quand je serai grand, je serai :**  
professeur d'histoire-géographie  
**Si j'étais un animal, je serais :**  
un lion  
**Le mot qui me représente**  
**le mieux :** grand





# Rappel de saison :

## CET ÉTÉ, PENSONS AUX AUTRES ET À LA PLANÈTE !

Les oiseaux chantent, les bourgeons éclosent, le soleil brille à nouveau sur la ville de Champ-sur-Drac et nombreux sont ceux qui souhaitent profiter de ses rayons. Dans le cadre du Plan Climat Air Energie, il convient de faire le point sur les petits gestes de civisme qui sauvent en été, en proposant quelques idées pour se préserver soi-même, les autres et la planète !



### Moustique tigre

Bzzzzz, vous entendez ce bruit ? Pour éviter de se réveiller en pleine nuit à la recherche désespérée d'un moustique tigre, pensons à enlever de notre jardin tous les objets dans lesquels l'eau pourrait stagner, recouvrons les réservoirs d'eau hors d'usage et ramassons les déchets végétaux, source d'humidité.



### Chenille processionnaire

C'est la chenille qui redémarre... La chenille processionnaire, à ne pas confondre avec celle de la Bande à Basile, fait elle aussi son grand retour annuel. Afin d'échapper à ses poils urticants, portons des vêtements à manche longue dans les zones infestées, et surtout, ne les touchons pas. D'humeur conviviale, invitons dans nos arbres les mésanges, elles en feront un festin ! Et pour s'en débarrasser de manière efficace, détruisons leurs nids en faisant appel à des professionnels.

*Nos canidés ne sont pas épargnés par la chenille processionnaire, protégez-les !*

### Économie de l'eau

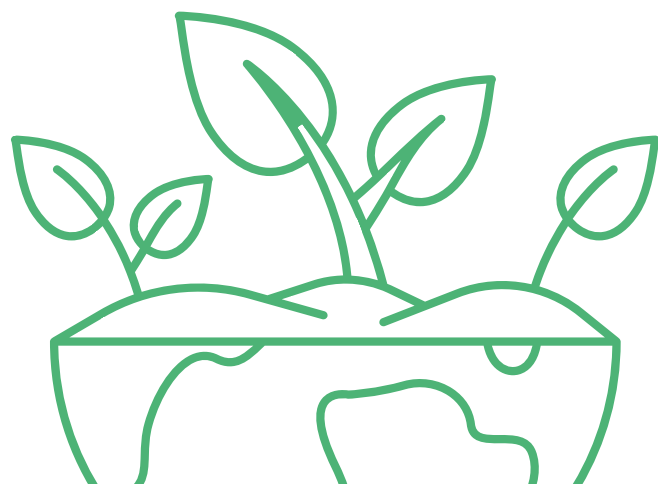
Se laver, c'est bien. Se laver de manière responsable, c'est mieux ! Pour économiser l'eau, privilégions la douche au bain, assurons-nous que les machines à laver sont remplies avant de les faire tourner, fermons les robinets lorsque l'on se lave les dents, les mains ou qu'on se savonne sous la douche. Quant aux propriétaires de piscine, limitez les remplissages (d'ailleurs interdits en cas de sécheresse).

### Entretien des cours d'eau privés

Pour les riverains de cours d'eau qui souhaitent être de bons citoyens : enlevez les embâcles et débris qui entravent la circulation naturelle de l'eau, veillez à toujours laisser un débit minimum dans le lit du cours d'eau si vous la prélevez pour un usage domestique, et enfin, n'y versez pas d'autre liquide pour en préserver la qualité.

### Déjections canines

Ramassons les déjections de nos amis à quatre pattes, même s'il paraît que marcher dedans du pied gauche porte bonheur... Des toutounets sont mis à disposition en ville.



# Qualité de l'air :

## UNE ÉTUDE CITOYENNE MENÉE À CHAMP-SUR-DRAC

**14** habitants de Champ-sur-Drac ont participé à une étude sur la qualité de l'air dans notre commune organisée par l'ATMO Rhône-Alpes en lien avec la région et la métro. Les mesures ont été prises entre le mois de février et le mois de mars. Un bilan a été présenté publiquement le 24 mars dernier à la Salle des familles à Navarre. Cela nous donne l'occasion de faire le point sur la surveillance de la qualité de l'air au sein de notre territoire.

### Quelles sont les objectifs des études citoyennes menées par l'ATMO ?

- Sensibilisation des citoyens à la qualité de l'air
- Montée en compétences sur l'impact du chauffage au bois
- Expérimentation d'une démarche participative et intégrative
- Amélioration des connaissances sur la qualité de l'air du territoire
- Améliorer la qualité de l'air de nos territoires grâce à un levier d'action supplémentaire : l'implication des citoyens

### Comment s'est déroulée l'étude ?

Fin janvier, l'Atmo a fait du porte à porte pour recruter les Chenillardes volontaires pour participer à l'étude. Un premier atelier a eu lieu avec les participants recrutés le 10 février. Ce fut notamment l'occasion d'identifier des problématiques locales et de présenter les capteurs. Le 24 mars a eu lieu la restitution de l'étude ouverte au public.

### LE CHAUFFAGE AU BOIS : PRINCIPALE CAUSE D'ÉMISSION DES PARTICULES FINES

Les seuils réglementaires de qualité de l'air sont parfois dépassés sur le territoire de la Métropole. En hiver, le chauffage au bois contribue fortement à la pollution de l'air par les particules fines : il peut représenter jusqu'à 75% des émissions de particules fines en pic de pollution hivernal et environ 55% toute l'année en moyenne. Dans la métropole grenobloise, 3 à 7% des décès (soit 114 morts environ) et 3 à 10% des nouveaux cas de cancer du poumon sont imputables chaque année à la pollution aux particules fines. Pour améliorer la qualité de l'air, Grenoble-Alpes Métropole vous aide à renouveler votre appareil de chauffage au bois individuel avec la Prime Air bois. En vous équipant d'un matériel de chauffage récent et performant, vous émettez moins de pollution et faites des économies de bois grâce au meilleur rendement de votre nouvel appareil.



**Un bilan des mesures a pu être fait. Les résultats sont encourageants, en moyenne la qualité de l'air à Champ-sur-Drac est équivalente à des zones plutôt rurales.**

Ce constat renforce la volonté de la municipalité à s'engager encore plus dans le Plan climat air énergie de la métropole et à continuer ses efforts pour améliorer la qualité de l'air au sein de son territoire.

### Comment ont été effectuées les mesures ?

Huit capteurs Fixi ont été installés : 5 dans la plaine, 3 au village. Cinq capteurs Mobi ont été prêtés aux citoyens. Les mesures ont été effectuées, en voiture, au cours de marches à pied, dans les zones industrielles, à l'intérieur des maisons, dans les jardins ...

### Vous aussi, vous souhaitez effectuer des mesures ?

Explorez la qualité de l'air en empruntant gratuitement un micro-capteur mobile de mesures, rendez-vous sur [captotheque.fr](http://captotheque.fr)

### Qu'a-t-on mesuré ?

L'étude visait à mesurer les particules fines (PM10, PM2,5, PM1). Il s'agit de la fraction la plus visible de la pollution atmosphérique, responsable d'épisodes de pollution en hiver et au printemps. Ces particules fines proviennent notamment de la combustion des matières fossiles, transport automobile, (gaz d'échappement, usure, frottements, etc.) et chauffage résidentiel au bois en période hivernale (voir encadré).

# Bilan 2021 du budget communal

## 2021, UN BILAN EXCÉDENTAIRE PERMETTANT LA PROGRAMMATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT DU MANDAT

Le budget 2022 a été voté au conseil municipal du 4 avril dernier. Avant de vous immerger dans la présentation des chiffres de bilan 2021 et de prévisionnel 2022, partageons quelques éléments de contexte.

**Au niveau national**, après deux années de crise sanitaire, la reprise est plutôt positive pour les collectivités locales. En effet, des perspectives de croissance des dépenses des collectivités sont estimées à + 3,4 % pour les dépenses d'investissement et + 2,4 % pour le fonctionnement. En revanche, nous sommes aujourd'hui impactés par des événements internationaux qui génèrent des augmentations (énergie, matières premières, transports). Un choc de demande et un choc d'offre qui vont générer une inflation.

**Au niveau local**, nous soulignons, concernant la fiscalité, une évolution des bases locatives (+4,9 % pour les taxes foncières bâties et +13,3 % pour les taxes foncières non-bâties) et une préservation des taux fiscaux communaux. Par ailleurs, en termes de gestion, la municipalité continue de « surveiller » ses dépenses de fonctionnement en optimisant par exemple ses consommations énergétiques (voir article sur le bilan énergétique Confluences 90 - janvier 2022). Elle s'efforce aussi de préserver les services à la population en les adaptant autant que possible.

Enfin, la mise en place d'un **Plan pluriannuel d'investissement** - PPI (voir article page 5) permet :

- la lisibilité des feuilles de route pour les 5 années à venir,
- l'adaptation des projets du mandat à la faisabilité économique de la ville,
- la poursuite de l'action sur les dépenses de fonctionnement pour dégager de l'autofinancement.

### Section de fonctionnement

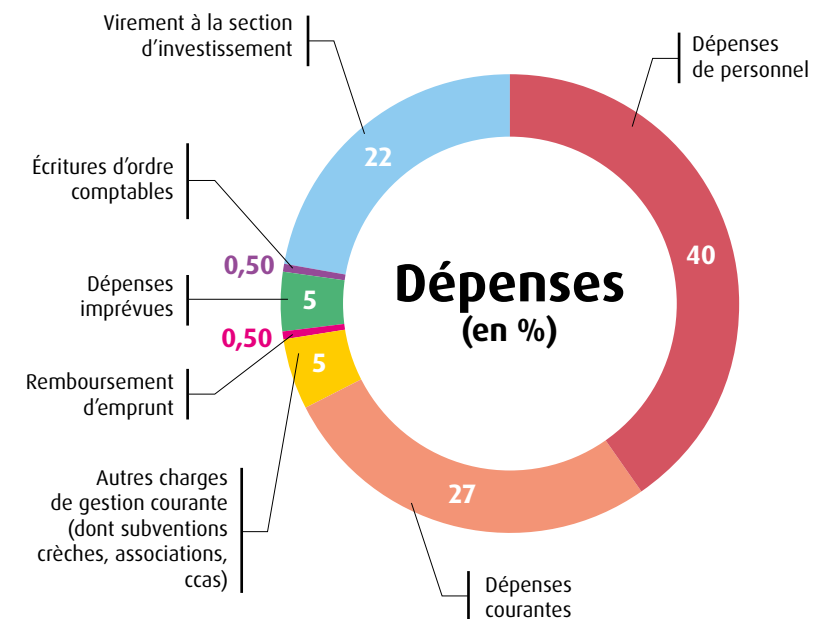


### Section d'investissement



# Budget prévisionnel 2022

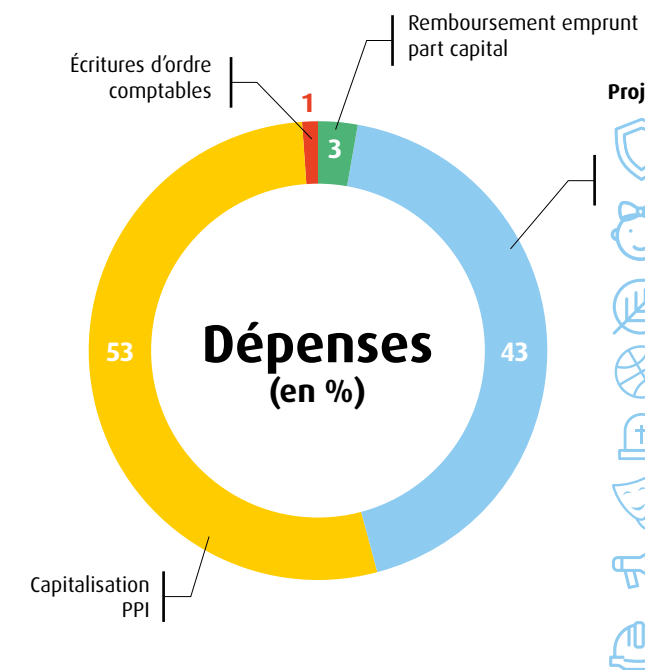
**Section de fonctionnement :** 4 824 834 €  
(en dépenses et en recettes)



### Recettes (en %)



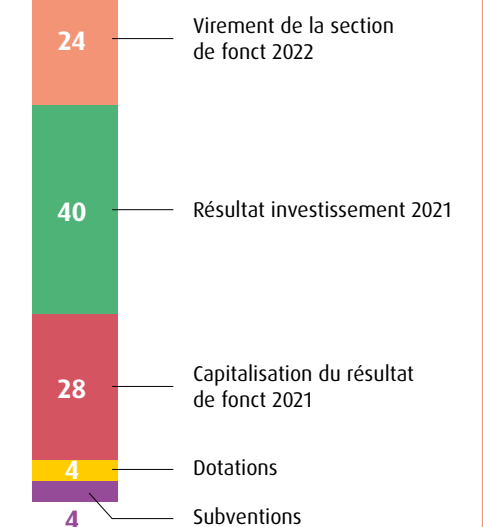
**Section d'investissement :** 4 476 790,29 €  
(en dépenses et en recettes)



### Projets 2022 dont :

- Sécurité : 8%
- Éducation - enfance jeunesse : 9%
- Environnement : 11%
- Sport : 5%
- Cimetières : 7%
- Culture : 6%
- Communication : 5%
- Aménagement bât-esp publics : 49%

### Recettes (en %)





# Le théâtre amateur à l'honneur !

**N**otre salle de spectacle accueille depuis plusieurs années les nombreuses compagnies locales pour présenter leur création au public de la vallée Drac/Romanche. L'Espace Culturel Navarre a la joie d'accueillir cette saison, au mois de mai, la troupe des Gourlus avec « Le silence des neiges », début juin, un festival de théâtre amateur de la compagnie Acour et pour finir la saison culturelle, les « Chantiers Théâtre » de la compagnie le Théâtre du risque.

Samedi 21 mai



## Le Silence des neiges par la troupe des Gourlus

La troupe des Gourlus, qui fête cette année ses 40 ans de scène, est devenue une incontournable de la salle Navarre avec ses créations audacieuses. Après deux ans de report de spectacle, elle a eu le temps de peaufiner pour les Chenillards cette pièce de Georges Delarue, mise en scène par Sébastien Geraci.

Ce spectacle visuel est un huis clos glacial pour six personnages coupés du monde dans un chalet de montagne en pleine tempête. Une enquête familiale surprenante où le silence des neiges étend son règne absolu autour d'eux.

Les 3, 4 & 5 juin



## Festival de Théâtre amateur « la Passerelle » de la Compagnie ACOUR

La compagnie abreuve depuis des années la vallée de ces pièces historiques à succès. Elle revient aujourd'hui à l'Espace Culturel Navarre avec un Festival de Théâtre amateur entre Drac et Romanche. Pour sa première édition, elle propose six spectacles sur trois jours dans deux espaces culturels, des ateliers ouverts à tous les publics et animés par des professionnels du théâtre, du vivre-ensemble autour d'un verre, d'une assiette... Vous pourrez ainsi assister au premier spectacle à 18h à l'Espace Culturel Paul Bernard de Jarrie puis assister au spectacle à 20h à l'Espace Culturel Navarre de Champ-sur-Drac.

Les 11 & 12 juin



## Les Chantiers Théâtre du Théâtre du Risque

Depuis septembre 2021, la compagnie professionnelle le Théâtre du Risque a posé ses valises à Navarre pour mettre en place des cours de théâtre enfants, ados et adultes, tous les mercredis après-midi. Vous pourrez ainsi découvrir gratuitement le rendu du travail effectué cette année.

Plus qu'un cours, un Chantier Théâtre est une forme de pratique « amateur » où le participant apprend autant à jouer qu'à s'exprimer au sein d'un groupe avec l'état d'esprit d'une troupe professionnelle.

Parole de l'élue



Évelyne Duces,  
Adjointe aux services  
à la population  
et à la culture

### ACCOMPAGNEMENT À LA PRATIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE : UN DISPOSITIF RECONDUIT !

« Dans la continuité du dispositif expérimental mis en place en 2021, les enfants et jeunes habitants de Champ-sur-Drac pourront obtenir une prise en charge de 25% de leurs frais d'inscription auprès des structures intervenantes sur le territoire de la commune : le Théâtre du risque et les cours de musique du Centre socioculturel Malraux pour 2022/2023 ».

Pour en savoir plus, retrouvez les infos sur [www.ville-champsurdrac.fr](http://www.ville-champsurdrac.fr)

# ... Les professionnels ne sont pas en reste !

## Lalala NAPOLI

Samedi 14 mai

Depuis 10 ans, Lalala Napoli explore ses racines italiennes imaginaires à travers le Naples fantasmé de François Castiello, chanteur accordéoniste. Avec générosité, Lalala Napoli sublime la musique et nous emmène en voyage pour un Naples chaleureux et exubérant. Avec leur troisième album sorti en mars 2021, le groupe s'est choisi un nouveau destrier pour sonder les profondeurs de la transe, du galop de la tarentelle, aux parades rituelles d'anciennes technos napolitaines. Le chœur scande

généreusement ses hymnes à la liberté, à la fraternité. D'humeur joyeuse et sauvage, picaresque et rugueuse, comme le trop-plein d'un cœur immense, Lalala Napoli offre une fête acoustique et électrique pour nous conduire au-delà de l'Italie, de la nuit des temps à demain !

Réservation : [espaceculturelnavarre.festik.net](http://espaceculturelnavarre.festik.net)



## SOLOS du Théâtre du Risque

Du 19 au 29 mai

Le Théâtre du Risque aime décidément l'Espace Culturel Navarre !

Avant sa tournée des festivals de l'été, Le Théâtre du Risque fait escale deux semaines à Champ-sur-Drac avec son chapiteau pour vous présenter quatre « seul en scène » d'une heure. Dans une ambiance intimiste et immersive, vous pourrez découvrir quatre monologues atypiques et singuliers : « La soeur de Jésus-Christ » d'Oscar De Summa avec Anthony Gambin, « Enfin la fin » de Peter Turrini avec Florian Delgado, « Givrée » de Karin Serres avec Honorine Lefetz et « Mickey la Torche » de Natacha de Pontcharra avec Charles-Étienne Coly. Un « seul en scène » désigne un

spectacle où une seule personne se produit devant le public. Le Théâtre du Risque nous proposera cet exercice d'équilibriste où l'acteur offre au public une performance d'acteur autour de textes d'auteurs contemporains. En se produisant sous un chapiteau, une relation intime entre le spectateur et l'artiste s'instaure, l'emmenant dans la profondeur du récit et de l'interprétation artistique.

Réservation : [www.letheatredurisque.com](http://www.letheatredurisque.com) ou 07 49 34 64 58





# Petits champions de la lecture :

## UNE PREMIÈRE PARTICIPATION RÉUSSIE

**P**our la première fois, cette année, une classe de CM1/CM2 de Champ-sur-Drac a participé aux Petits champions de la lecture. Nous avons rencontré Sylvie Souchon, enseignante, qui a préparé les élèves volontaires de sa classe et Alice Notte, responsable de la médiathèque, qui est à l'initiative de cette participation. Toutes les deux nous éclairent sur l'importance de la lecture en général et sur l'apport de ce type de concours.



### La lecture, une « Grande cause nationale »

Jusqu'à l'été 2022, le président de la République a fait de la lecture une « Grande cause nationale ». C'est dans ce cadre qu'Alice Notte a proposé à Sylvie Souchon de s'inscrire aux Petits champions de la lecture à la rentrée de septembre 2021. Cette opération invite les enfants des classes de CM1 et de CM2 à lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix. Pour cette première participation, une dizaine d'enfants se sont portés volontaires.

« Cette première expérience a été très riche » nous indique Sylvie Souchon, « les enfants sont intervenus dans le cadre professionnel de la salle Navarre ». Dans ce contexte, les élèves ont dû travailler leur voix avec le micro, la posture, la présentation.

« L'exercice complexe de la prise de parole devant un auditoire permet aux enfants de prendre confiance en eux. » ajoute Alice Notte.

### Le langage écrit (lecture/écriture) fondamental pour devenir un citoyen éclairé

Au-delà de ce concours, Sylvie Souchon fait le point sur certaines méthodes d'apprentissage mises en place à l'école élémentaire.

Depuis 5 ans, les enseignants se basent sur les méthodes de chercheurs grenoblois pour travailler sur la fluence. En

effet, les chercheurs en sciences cognitives ont découvert que la capacité pour bien lire est corrélée à la bonne compréhension explicite et implicite : qui lit de façon fluide va bien comprendre ce qu'il lit.

Les enfants participent aussi à des rallyes de lecture. Tous les trimestres, les élèves ont la possibilité de choisir parmi 30 ouvrages de difficultés différentes (temps de lecture : environ 10 minutes chaque matin). À la fin de chaque livre lu, le jeune lecteur compile un questionnaire qui mesure sa compréhension de l'ouvrage. À la fin des rallyes, des diplômes de lecture sont remis : encouragement, bronze, argent, or et platine. « Certains bons lecteurs ont lu jusqu'à 60 livres par an » se félicite Sylvie Souchon.

### La médiathèque : un lieu essentiel pour les apprentis lecteurs.

Alice Notte nous indique qu'il y a un vrai partenariat avec les classes. Ces dernières sont reçues à la médiathèque par Pauline Gilibert-Lemasson six fois par an pour des temps de lecture, d'animation et de conseil.

Sylvie Souchon précise « Les enfants adorent les temps de lecture. C'est très important pour découvrir des récits au langage soutenu avec des temps verbaux comme le passé simple, car les petits lecteurs n'ont pas accès à l'écoute des ouvrages plus difficiles ».

Les visites à la médiathèque avec l'école favorisent l'entrée du livre dans les foyers. En effet, beaucoup d'enfants encouragent leurs parents (parfois non-lecteurs) à se rendre à la médiathèque.

Pour faire venir les familles à la médiathèque, les initiatives en partenariat avec les écoles de la ville ne manquent pas. Par exemple, les enfants travaillent actuellement avec Pauline sur le projet mis en place par le Ministère de la Culture « Dis-moi dix mots ». Il s'agit de jouer avec le vocabulaire, d'imaginer une définition saugrenue des mots. Le travail des élèves donnera lieu à une exposition à la médiathèque en juin prochain.



La 1<sup>ère</sup> petite championne chenillarde : Lilo Ruffin-Besson

### Petits champions de la lecture, on repart l'année prochaine ?

« Oui ! » répondent Alice et Sylvie en cœur. « Nous espérons faire participer de nouvelles classes. Certains élèves de CM1 en retrait cette année sont très motivés ! ». Rendez-vous donc à la Nuit de la lecture 2023, pour découvrir nos petits champions de la lecture chenillards !

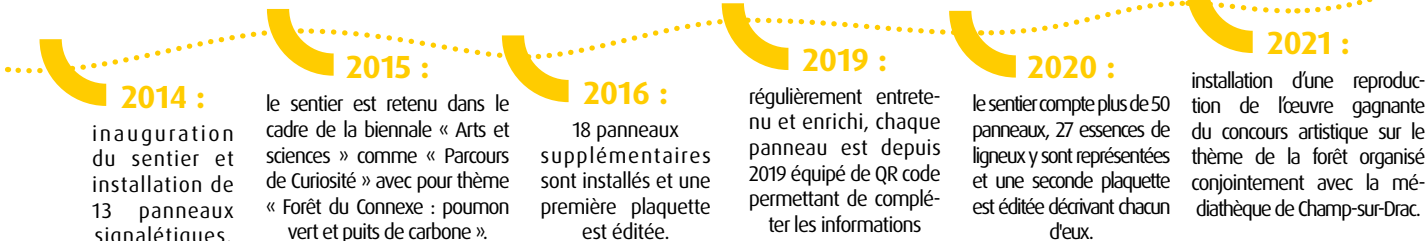
# Le sentier arboretum de Champ-sur-Drac

## AVEC L'ADICE OU L'ÉLOGE DU VOYAGE À PIED



**À** Champ-sur-Drac, l'association chenillarde ADICE (Association de Défense Inter-Communale de l'Environnement) propose un grand bol d'air en famille sur le sentier forestier de Saint-Michel-du-Connexe. Il s'agit d'un parcours facile d'une petite heure de marche et 200 m de dénivelé qui mène jusqu'aux ruines du Prieuré. Revenons, sur l'évolution de ce parcours et sur les ambitions futures pour ce lieu.

### Les dates clé du sentier de l'arboretum



### Les inventaires participatifs : cœur du travail de l'Adice

Les inventaires participatifs sont un des moyens de regrouper des citoyens pour inventorier un territoire défini. Les informations collectées sont ensuite mises à la disposition des chercheurs et du public. La libre consultation de cet inventaire permet de sensibiliser sur l'étendue du vivant de cet espace forestier, de s'interroger sur les multiples et fragiles interactions qui s'y produisent.

Même si beaucoup de travail reste à faire, cet inventaire peut rapidement atteindre un seuil suffisant pour susciter l'intérêt de la communauté scientifique ou universitaire.

### Actualité du sentier de l'arboretum

En 2022, le sentier arboretum devrait rejoindre les quelques 220 sentiers numériques de France inscrits sur l'application Smart'Flore de Tela Botanica.

Le 25 juin prochain, une grande fête des sciences participatives va réunir autour de l'arboretum de nombreux groupes ou associations naturalistes qui devraient, chacun, dans leur domaine compléter et élargir l'inventaire participatif permanent.

L'ensemble des données récoltées est disponible sur notre site <http://adice.fr>

## LA BOUCLE DU COTANON ET LE CIRCUIT DU PRIEURÉ : INAUGURATION LE 10 JUIN !

**A**u départ du plan d'eau, les deux sentiers mis en place par la municipalité (voir page 4) seront inaugurés le 10 juin, tous deux démarrent du Plan d'eau :

Ces promenades sont adaptées à tous les publics. Elles permettent de découvrir le patrimoine et la nature qui nous entourent et que les Chenillards ne connaissent pas forcément.

Deux parcours sont proposés pour s'adapter aux envies et capacités physiques de chacun. Les indications de couleurs balisent les deux sentiers et indiquent le niveau de difficulté.

Au départ du plan d'eau, les deux sentiers se dirigent vers le village de Champ-sur-Drac. Un panneau d'information décrivant les

caractéristiques des 2 parcours (kilométrages, dénivelé, durée et difficulté) y sera installé.

La boucle du Cotanon (itinéraire bleu) d'une longueur de 4.5 km va permettre de relier le village de Champ-sur-Drac au hameau de Combe à travers les Coteaux de la commune.

Les randonneurs qui empruntent l'itinéraire rouge (6 km) et les sentiers du Prieuré vont découvrir au fil de leur escapade, la tour de Champ-sur-Drac, l'Arboretum (voir article ci-dessus) ainsi que les vestiges du Prieuré. Les plus courageux pourront poursuivre la montée en direction de Roche Courbière où la vue dégagée permettra d'avoir un magnifique panorama sur le Vercors, le Drac et la commune de Champ-sur-Drac.





## Zoom sur : L'activité physique adaptée



Portrait  
de Maelle

**D**epuis 2018, le CCAS propose, aux cheniillards retraités, des cours d'activité physique adaptée. Très suivi dès leurs mises en place, les cours ont dû être suspendus pendant un temps à cause de la crise sanitaire. Depuis septembre 2021, les séances du mercredi matin à la salle Émile Zola ont repris. Pour en savoir plus sur ces cours, nous avons rencontré la dynamique et souriante Maelle De Palma, professeure d'activité physique adaptée dans notre ville.

### Pourriez-vous nous décrire votre parcours ?

Je suis diplômée d'un master spécialisé en activités physiques adaptées. J'interviens dans différents EPHAD et en indépendante auprès des communes comme Champ-sur-Drac ou Champagnier. En effet, je suis rattachée à une association, la Ligue Rhône-Alpes APA Concept, qui a des antennes dans toute la région. L'association permet d'assurer des lieux d'accueil et du matériel pour les cours.

### En quoi consiste votre travail ?

Mon rôle est d'adapter le sport aux personnes qui ont des besoins spécifiques. Différents types de publics sont concernés : des seniors, des personnes qui ont des pathologies chroniques associées, auprès des enfants en pédiatrie, en cancérologie... Rien n'est impossible avec le sport, il suffit de prendre en compte les capacités de chacun. De mon côté, mon parcours est orienté essentiellement auprès des seniors.

### Quels sont les objectifs de ce cours ?

Les objectifs de ce cours sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, il aide au maintien de l'autonomie à domicile, puis il permet aussi d'entretenir les capacités fonctionnelles et de continuer et poursuivre les gestes du quotidien. Mais le but principal est le bien vieillir.

### Pouvez-vous nous décrire le déroulé d'un cours ?

On commence tout d'abord par un échauffement pour mobiliser l'ensemble des articulations. Ensuite, il y a le corps de séance. Nous pouvons travailler sur le renforcement musculaire ou encore l'équilibre pour la prévention des chutes. En effet, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un public de plus en plus fragile avec le risque élevé de tomber. Nous faisons donc des parcours moteur d'équilibre. Nous travaillons aussi la souplesse, très important quand on prend de l'âge car les muscles et les articulations se rétractent. Nous faisons aussi des jeux collectifs : basket-ball ou volley-ball que nous allons adapter avec différents matériels. Nous travaillons avec des élastiques, des petits ballons, des cerceaux, des bâtons, des poids, des balles. Nous avons aussi des galettes pour travailler sur l'équilibre. On termine évidemment par les étirements. À chaque fin de cours, je prends le temps de faire le point avec les élèves pour avoir leur retour et ressenti. La séance dure environ 1h15 mais on déborde souvent à 1h30.

### Comment définissez-vous vos élèves à Champ-sur-Drac ?

Mes élèves sont tout d'abord très assidus. Il s'agit d'un très bon groupe car il y a une bonne dynamique. Ils échangent bien, ils se connaissent, c'est donc tout de suite plus convivial ! C'est toujours très agréable pour moi de venir à ces séances !



**PAULETTE, participe aux cours de gym adaptée depuis leur mise en place en 2018.**

« Participer aux cours de gym adaptée me fait beaucoup de bien ! Cela me permet de continuer à bouger et faire des mouvements tout en douceur. Grace aux séances du mercredi, les douleurs dues aux gestes quotidiens s'atténuent. Pour ceux et celles qui hésitent, je leur dis : venez et vous verrez les résultats ! »

## PLAN CANICULE 2022 3 QUESTIONS À OLIVIER CAMUS, DIRECTEUR DU CCAS



Olivier  
Camus,  
directeur  
du CCAS

### Pouvez-vous nous rappeler en quoi consiste le plan canicule ?

Le plan canicule est destiné à informer et à mettre en place des actions pour protéger les personnes à risque en cas de fortes chaleurs (personnes âgées/handicapées). Activé chaque année entre le 1er juin et le 31 août, il comporte quatre niveaux de vigilance. En cas de fortes chaleurs prolongées, le Préfet déclenche le niveau 3.

### Pourquoi les personnes à risque doivent s'inscrire dès maintenant sur le registre de vigilance ?

L'inscription sur le registre de vigilance permet aux autorités et aux services sanitaires et sociaux d'attirer l'attention sur les personnes particulièrement sensibles lors des épisodes de forte chaleur et de canicule. L'inscription peut être faite par la personne concernée ou une personne de son entourage. Lors du déclenchement du plan canicule par le préfet, le CCAS contacte directement par téléphone les personnes ; cela permet de s'assurer de la bonne santé et de répéter les gestes à adopter.

### Concrètement que fait le CCAS ?

L'équipe du CCAS s'occupe de mettre à jour le registre de vigilance. Il diffuse aussi les recommandations adaptées en période de forte chaleur. Elle contacte par téléphone les personnes inscrites sur le registre et propose des visites à domicile si besoin. Un vrai lien humain se crée avec les personnes les plus fragiles souvent seules en ces périodes de vacances.

Inscrivez-vous ou inscrivez une personne isolée et fragile sur le registre des personnes isolées et vulnérables en appelant le :

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) -  
Mairie de Champ sur Drac - 38560 Champ sur Drac

04 76 68 48 80



04 76 68 48 95

beatrice.rebillard@ville-champsurdrac.fr



ccas@ville-champsurdrac.fr

Déjà inscrits ? Pensez à actualiser vos coordonnées auprès du CCAS

**BUDGET  
2022  
CCAS  
133 382,00 €**

### Recettes

Ventes de produits :  
**44 520,00 €**

Subvention de la commune :  
**43 926,00 €**

Dons : **60,00 €**

Excédent 2021 : **43 462,00 €**

Subvention de la commune :  
**1 400,00 €**

Reprise sur provision : **74,00 €**

### Dépenses

Charges à caractère général  
(dont 52 000 d'achat de repas pour les personnes âgées) :  
**82 325,00 €**

Subventions et autres charges de  
gestion courante :  
**25 682,00 €**

Secours : **60,00 €**

Charges exceptionnelles :  
**13 075,00 €**



# Une chasseuse de trésors à Champ-sur-Drac

**H**abitante du village Elodie Morant, a 36 ans, elle est mariée et maman de deux petites filles. Elle nous a ouvert les portes de sa maison, remplie d'objets « pépite » pour nous raconter sa passion pour la « seconde main » qui est devenue avec les années une vraie philosophie de vie, une démarche citoyenne.

## Une passion : la décoration unique et atypique

Depuis toujours, Elodie et son mari sont de vrais amoureux de décoration. En effet, chez eux, chaque objet est une pièce de puzzle qui vient faire un tout unique en son genre : la fusée de Tintin, un vieux rapporteur ou encore une carte de l'Europe des années 60 nous font voyager dans différents univers et différentes époques. « Ce que j'aime c'est retourner les assiettes poussiéreuses » nous raconte Elodie, « je peux rester des heures à dénicher, fouiller pour tomber sur un trésor, coup de cœur qui me plonge dans le passé, les souvenirs ».

## Vers un nouveau mode de consommation

Au-delà de sa passion pour les objets de décoration, Elodie nous explique que depuis deux ans, la famille a changé complètement son mode de consommation. Vêtements, mobiliers ou encore jouets, les Morant n'achètent plus rien de neuf. « Ces dernières années, nous avons eu une réelle prise de conscience sur notre mode de consommation » nous indique-t-elle, « on se rend compte que le fait d'acheter de l'occasion c'est mieux pour la planète ! ». En effet, la famille ne souhaite plus dorénavant favoriser la production de masse. Le couple souhaite étendre sa vision des choses à l'ensemble de leurs proches : « Au dernier Noël, nous avons proposé de s'offrir seulement des cadeaux de seconde main. Ce fut un demi succès car les gens ne sont pas encore tous prêts ; cela dit je suis sûre qu'avec le temps les mentalités changeront ! » nous dit-elle optimiste.

## Son projet Matriochka se concrétise

Avec le temps, Elodie accumule de nombreux objets et malheureusement les murs ne sont pas extensibles. C'est comme cela qu'il y a quelques mois, notre chasseuse de trésors décide de revendre certains de ces objets. Elle ouvre une page Instagram « Matriosh\_k » pour mettre en vitrine ses coups de cœur. Son activité a de plus en plus de succès (plus de 300 followers aujourd'hui), Elodie vend dans toute la France et même en Belgique. Cette jeune maman nous précise : « je vends sur internet mais je n'y achète jamais ! ». En effet, elle aime trop toucher, chiner et surtout vivre les moments de découverte. Enfin, la famille Morant sont des chenillards qui souhaitent s'impliquer dans la vie locale de leur ville. Ils ont de nombreuses idées pour faire revivre le village ... pourquoi pas une brocante, un vide-grenier ?



Vous souhaitez découvrir l'univers d'Elodie :

📷 @matriosh\_k

👉 [https://www.instagram.com/matriosh\\_k/](https://www.instagram.com/matriosh_k/)

Besoin de débarrasser votre maison, n'hésitez pas à contacter Elodie !

# Ma plus belle photo de Champ-sur-Drac

## THÈME 1 : QUARTIER LE VILLAGE

**R**ésultat du concours : le jury a tranché ! L'Assemblée des Jeunes Chenillards, la commission culture et le service communication de la mairie ont voté ex aequo pour deux photos. Nous remercions l'ensemble des participants qui, tous à leur manière, ont su mettre en valeur le quartier du Village.



→ Cliché aérien du village ensoleillé réalisé par Dimitri Baude, 32 ans



→ Photographie du village couvert de givre face au Vercors réalisé par Sandrine Cadoret, 40 ans

Nous félicitons les deux gagnants qui recevront 2 places pour un spectacle de leur choix parmi la saison culturelle 2021/2022 de L'Espace Culturel Navarre. Dans les prochains mois, un autre quartier sera mis à l'honneur, n'hésitez pas à tenter à nouveau votre chance !



# Retour en images



**Spectacle 5 mars 2022 :**  
temps convivial pour nos anciens devant la Salle Navarre après le spectacle de cabaret La Légende des années 60 à 80.

**11 et 14 mars - Collecte Ukraine :**  
plus de 300 kg de dons récoltés pour les Ukrainiens !  
Bravo et merci aux Chenillards !!

**12 mars - Papagalli :**  
Les Chenillards dont le premier citoyen l'attendaient depuis longtemps : Serge Papagalli et son compère Stéphane Czopek ont déchaîné la salle Navarre avec leur nouveau spectacle Ça va râler !



**8 mars 2022 - Défilé carnaval des écoles :**  
les enfants des écoles du Pavillon et des Gonnardières ont défilé dans la ville et ont fait un arrêt tapageur devant la mairie. Parmi les costumés, un maire, une policière pluricommunale, les retrouverez-vous ?



**9 avril - Journée propre :**  
les jeunes Chenillards ont participé massivement aux nettoyages de printemps de la ville lors de la Journée propre organisée par la mairie.



**19 mars - Cérémonie :**  
Fernand Enjolras, récipiendaire de la Croix du Combattant s'est vu épingler cette médaille par Francis Dietrich lors de la cérémonie du 60e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.



**Hiver 2022 :**  
4 classes des écoles du Pavillon et des Gonnardières ont participé à un cycle de ski à l'Alpe du Grand Serre. Cette année la région a financé les frais de transport.





# Expressions politiques

## Avec vous, construisons demain

### SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Nous souhaitons manifester notre solidarité à l'égard du peuple ukrainien victime de la guerre. Le drapeau bleu et jaune de l'Ukraine a été déployé au côté du drapeau tricolore et du drapeau européen de la mairie. Nous avons organisé avec l'aide des services de la commune une collecte de solidarité pour l'Ukraine et de nombreux habitants se sont manifestés pour apporter leur soutien : leurs dons ont été remis à la protection civile. La population ukrainienne touchée durement par la guerre est amenée à fuir et à quitter le pays. Nous avons décidé de contribuer à l'accueil de réfugiés en mettant à disposition un appartement de la commune. Votre solidarité et votre générosité ont permis d'équiper l'appartement pour accueillir une famille dans de bonnes conditions. Nous sommes aux côtés de nos associations qui se mobilisent, nous leur apportons notre soutien et notre accompagnement. Au moment où nous écrivons ces lignes, un mois s'est écoulé depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Un mois de terreur et d'interrogations. Partout des actions de solidarité se sont organisées. À Champ-sur-Drac, notre cœur a parlé. Ces actions de solidarité, cet élan de générosité, démontrent que dans ces circonstances exceptionnelles, nous nous sommes mobilisés.

Les élus de la Majorité, "Avec vous, construisons demain", remercient le personnel, les membres de la Réserve Communale, toutes les personnes qui se sont impliquées par leurs dons et leurs participations.

Nous souhaitons la bienvenue aux personnes que nous accueillons.

L'équipe « Avec vous, construisons demain »

## Champ Autrement, agissons ensemble

### LE RÈGLEMENT, C'EST LE RÈGLEMENT !

À l'heure où nous remettons notre article le 28 mars, nous souhaitons revenir sur deux délibérations concernant l'utilisation des finances publiques et la manière bien particulière dont les dossiers ont été soumis au vote. Il s'agissait de :

- marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la mairie avec aménagement de la cour,
- marché pour l'entretien de l'éclairage public et des illuminations

Les conseillers doivent donner l'autorisation au maire de signer ces deux marchés qui dépassent le seuil de sa délégation (90 000 €) accordé par le conseil municipal en début de mandat. Lors du conseil du 7 mars 2022, nous avons fait retirer ces deux points car ces décisions relèvent d'un avis préalable de la Commission d'Appel d'Offre.

En effet le R.I. prévoit : «le maire s'engage également à consulter pour avis la commission d'appel d'offres pour tout marché dont le montant dépasse sa délégation de signature». Lors du conseil municipal du 21 mars, convoqué en urgence, le maire soumet à nouveau ces deux délibérations, précisant qu'il a entre-temps respecté le règlement en organisant la CAO. Mais les membres de l'opposition (1 titulaire, 1 suppléant) n'ont pas reçu la convocation envoyée par mail au seul titulaire alors même que le règlement intérieur prévoit aussi l'envoi au suppléant. Nous n'avons donc pas pu nous rendre à cette commission dont nous ignorons la date ! Pourtant nous l'attendions avec impatience et curiosité notamment concernant le réaménagement de la mairie puisque nous n'avons aucun dossier de présentation. Nous n'avons donc PAS PRIS PART AU VOTE pour non-respect du règlement intérieur. Qui pourrait bien vouloir où pouvoir voter une délégation dans de telles conditions ? Nous dénonçons une fois encore les relations de la majorité avec les élus de Champ Autrement qui relèvent plus d'un monologue directif et une volonté d'opacité dans la présentation des projets. Le Maire avait insisté en conseil métropolitain sur l'importance de la participation et de la consultation qui disait-il enrichissent les débats. Nous sommes impatients de le voir passer aux actes!

Vos élus : F. DEUTSCH, JM. GRENIER, N. MOLLARD, M. RIOU



3, rue Malakoff, 38031 Grenoble - Cedex 01  
Tél. : 04 76 59 59 59 - Fax : 04 76 42 33 43  
Mel : formulaire à remplir sur le site de la METRO, rubrique contact  
Site : www.lametro.fr

**Déchèterie métropolitaine**  
Rue Léo Lagrange, 38560 Champ-sur-Drac  
Tél. 04 76 68 70 94

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2022 :

Lundi : 9h-12h / 13h30-18h  
Mardi : 13h15-18h  
Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h  
Jeudi : 13h15-18h  
Vendredi : 9h-12h / 13h30-18h  
Samedi : 9h-12h / 13h30-18h

**Déchets**  
N° vert 0 800 500 027

**Eau potable**  
04 76 86 20 70

**Régie assainissement**  
N° vert 0 800 500 048

**Permanence de l'architecte conseil**  
Sur rendez-vous au 04 76 68 48 97

## INFOS PRATIQUES

### Affaires générales, état civil

Fermé le mercredi.  
Tél. 04 76 68 48 86  
affaires.generales@ville-champsurdrac.fr

### Centre communal d'action sociale (CCAS)

Accueil sur rendez-vous (en cas d'urgence contacter l'accueil Mairie)  
Tél. 04 76 68 48 80  
beatrice.rebillard@ville-champsurdrac.fr  
ou ccas@ville-champsurdrac.fr

### Éducation, enfance et jeunesse

La tour des 4 saisons, rue du 8 mai 1945, Le Village  
Tél. 04 76 68 73 15  
vie.scolaire@ville-champsurdrac.fr

### Médiathèque

1, rue Général Delestraint  
Tél. 04 76 68 83 82  
mediatheque@ville-champsurdrac.fr  
Mercredi : 9h00-12h00, 14h00-18h30 /  
Jeudi : 14h00-18h30 / Samedi : 9h00-12h00

### Police pluricommunale

Tél. 04 76 68 48 91 - 06 08 32 96 83  
policepluricommunale.jccb@gmail.com

### Urbanisme

Lundi, jeudi 9h00-12h00 / 13h30-16h45  
Tél. 04 76 68 48 97  
urbanisme@ville-champsurdrac.fr

PERMANENCES UNIQUEMENT  
SUR RENDEZ-VOUS

### M. le Maire

Le jeudi sur rendez-vous  
Tél. 04 76 68 88 57

### Avocate

Le samedi matin, tous les 2 mois  
sur rendez-vous téléphonique  
Tél. 04 76 68 88 57

### Marché

Place Émile Zola  
Mercredi et samedi matin

### Relais assistants maternels (ram)

Tél. 04 76 78 89 09  
ram@lesicce.fr

### La poste

Lundi : fermée / Mardi, mercredi : 9h00-11h30 /  
Jeudi : 9h00-11h00 / Vendredi, samedi : 9h00-11h30

### Taxi champ

Tél. 06 71 63 06 57  
taxi.alpes38@free.fr

## NUMÉROS D'URGENCE

N° d'urgence européen	112
SAMU	15
Police/gendarmerie	17
Brigade de Vizille	04 76 78 98 50
Pompiers	18
N° d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler (SAMU, pompiers, gendarmerie)	> envoyer un SMS au 114
Urgences médicales non vitales	0 810 15 33 33
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Dentiste de garde	04 76 00 00 66
Enfance maltraitée	119
Urgence gaz	0 800 47 33 33
Eau potable	09 726 750 38
Urgence électricité	04 76 33 57 00
SOS Vétérinaire	04 76 47 66 66

### Défibrillateurs cardiaques

disponibles sur les façades extérieures des entrées principales de ces établissements : Salle Émile Zola, Gymnase, Espace Culturel Navarre, Centre de Loisirs, Plan d'Eau.

### Maison médicale de garde de Vizille

101, rue du 19 mars 1962 à Vizille  
Sur rendez-vous - Tél. 04 76 08 47 09

### Infirmières

Champ-sur-Drac  
Centre social Le Lendit  
Tél. 06 78 18 01 09

Saint-Georges-de-Commiers  
138, rue du Sautaret  
Tél. 06 31 04 76 63

Soins de nuit  
Saint-Georges-de-Commiers  
Tél. 07 86 82 67 71

### Médecin généraliste

2, rue Lesdiguières  
38560 Champ-sur-Drac  
Docteur Frédérique HENRY  
Du lundi au vendredi sur RDV  
Tél. 04 56 14 80 90

De jeunes internes en médecine générale sont présents 2 jours par semaine.

### Kinésithérapeutes

Mathilde BASSALER,  
Marie-Claude HINDELANG,  
Pascale WESTRELIN  
39, av. Louis Colmard  
Tél. 04 76 68 79 82

### Ostéopathe

Fanny SARGIAN  
Impasse des Boutassiers, ZA du Cloud  
Tél. 06 81 69 14 25

### Pharmacie Espié

Nicolas et Marie-Christine ESPIÉ  
132, av. du Pavillon  
Tél. 04 76 68 86 72



**BOUCHER  
CHARCUTIER  
TRAITEUR**

*du Pavillon*

TÉL. 04 76 68 86 71

128, AV. DU PAVILLON  
CHAMP SUR DRAC

**DAUPHIBAT**

TRAVAUX TOUS CORPS D'ÉTAT  
RÉNOVATION  
MAÇONNERIE  
BÉTON ARMÉ

Zone Artisanale Le Cloud  
38560 Champ-sur-Drac

Tél. 04 76 59 74 58

Fax. 04 76 59 75 34

Port. 06 86 46 76 55

Email : dauphibat@orange.fr

ELECTRICITE GENERALE

**INSTALLATION  
DEPANNAGE  
ENTRETIEN**

Bâtiment et industrie  
Chauffage électrique

**Ets  
JAKUTAGE**

73, av. Georges Clémenceau  
38560 Jarrie

Tél. **04 76 78 60 35**

Fax **04 76 78 69 36**

Lionel Colin 06 74 59 50 25  
Thierry Jourdan 06 78 00 08 54

Artisan

Laurent **FINET**

Peinture  
Papier peint  
Décoration d'intérieur

28, Chemin du Cloud  
38560 CHAMP SUR DRAC

Tél. **04 76 75 13 17**

Port. **06 86 16 21 91**



**La Pharmacie de Champ-sur-Drac**  
132, avenue du Pavillon  
38560 Champ sur Drac  
Tél. 04 76 68 86 72  
Fax 09 70 62 00 00



**SARP** Centre Est **24h/24 7j/7**  
L'assainissement au sens propre

- VIDANGE FOSSES SEPTIQUES
- DEBOUCHAGE ÉGOÜTS
- NETTOYAGE CUVES À FIOUL
- BACS À GRAISSSES
- CONTRATS D'ENTRETIEN
- INSPECTION VIDÉO

CHAMP SUR DRAC  
04 76 68 78 54  
sarpce.grenoble@groupe-sarp.com

**DEVIS GRATUIT**



**Vers l'Arbre**  
Paysagiste Elagueur

64, rue des Forges  
38220 VIZILLE  
Tél/Fax : 04 76 40 96 74  
mail : verslarbre@free.fr  
<http://verslarbre.free.fr>

**VOTRE CONCESSIONNAIRE RENAULT & DACIA**

**NOUS SERVICES**  
Vente de véhicules neufs  
Vente de véhicules électriques RENAULT E.E  
Vente de véhicules d'occasion toutes marques, +300 en stock  
Atelier mécanique et carrosserie  
**RENAULT MINUTE** : l'entretien sans RDV dès 7h du matin  
**RENAULT PRO** : 100% dédié aux pros  
Dépannage Grenoble et périphérie 06 07 43 22 68

**NOUS HORAIRES**  
Service commercial  
du lundi au vendredi 8h-12h/14h-19h,  
fermé samedi et dimanche (hors OPI)  
Atelier mécanique et carrosserie  
du lundi au jeudi 8h-12h/14h-18h  
vendredi 8h-12h/14h-17h

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Choisissez librement votre carrossier réparateur est un droit !  
En aucun cas votre assureur ne peut  
vous imposer un carrossier réparateur.  
Même sans agréments, les réparations  
seront garanties et toutes les démarches  
administratives prises en charge.

LES VEHICULES NEUFS  
LES PRETS  
À PARTIR

Véhicules neufs en stock  
et disponibles immédiatement

**Deauphine**  
VIZILLE  
742, avenue Maurice Thorez  
04 76 78 70 00 [www.daciar.com](http://www.daciar.com)



**Laurent Godard**  
Entreprise

**Fenêtres - Volets roulants  
Portes de garage - Portails  
Stores - Vitrierie**

350, rue Général de Gaulle  
38220 Vizille  
**04 76 78 87 92**  
[www.laurentgodard.fr](http://www.laurentgodard.fr)



**BÂTIMENT  
SERVICES**  
RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

SAVOIR FAIRE  
CRÉATION  
MATIÈRES  
MAÎTRISE

- Isolation - Placo
- Menuiserie Alu-Bois-Pvc
- Electricité
- Plomberie - Chauffage
- Carrelage
- Peinture int.-ext.

**04-76-68-76-70**



**IAD**  
Immobilier

Avançons ensemble vers  
votre projet immobilier

Martine REBORA  
Conseillère immobilière  
**06 89 65 23 99**  
[martine.rebora@iadfrance.fr](mailto:martine.rebora@iadfrance.fr)

Champ-sur-Drac, Jarrie,  
Vizille, Grenoble et alentours

[iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)



**Ateliers Peyronnard**  
mécanique de précision

74, avenue du Pavillon  
38560 Champ sur Drac

Tél. **33(0) 4 76 68 88 61**  
Fax **33 (0) 4 76 68 89 15**

mail :  
[contact@atelierspeyronnard.com](mailto:contact@atelierspeyronnard.com)

**VOUS SOUHAITEZ UN ESPACE PUBLICITAIRE  
DANS CONFLUENCES ?**

Contactez le service communication :  
[communication@ville-champsurdrac.fr](mailto:communication@ville-champsurdrac.fr)

